

Savoir & comprendre

Le Conseil municipal du 28 juin dernier a voté à l'unanimité le compte administratif 2017, qui traduit la réalité des dépenses et des recettes de l'exercice écoulé. Ce point d'étape obligatoire est aussi l'occasion d'entrer dans le détail du budget qui a été exécuté, sur la structure de ses dépenses et recettes, sur les principaux investissements réalisés, sur le poids des dépenses de personnel au sein du budget, notamment avec le recul que permet la comparaison avec les exercices écoulés. C'est aussi un moment de mise en perspective des capacités financières de la commune pour les années à venir.

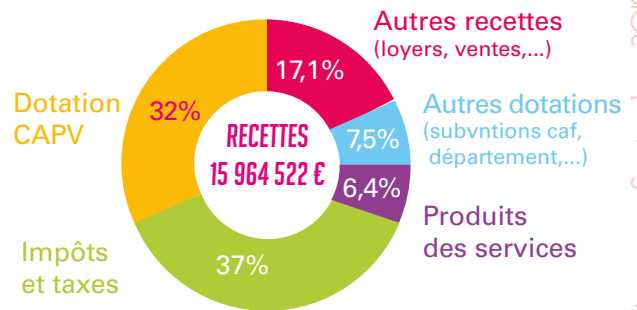
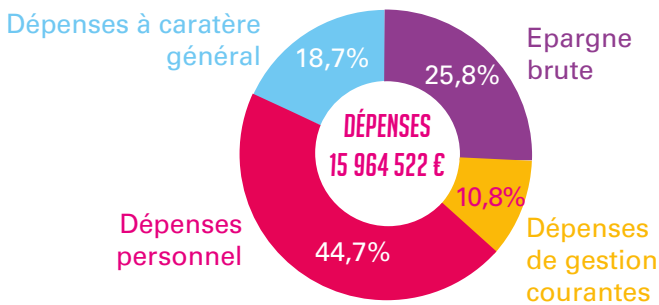
Très bonne lecture

**OLIVIER GUY**

ADJOINT AUX FINANCES, À L'ÉCONOMIE ET AUX RESSOURCES HUMAINES

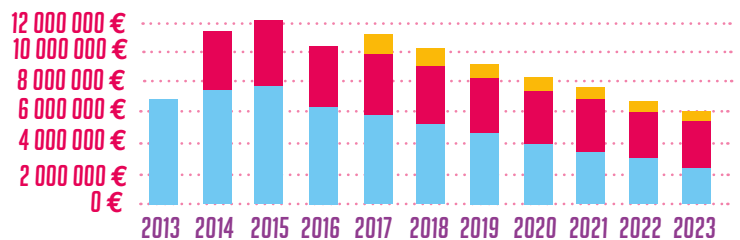
### STRUCTURES DES DÉPENSES 2017 (INVESTISSEMENT + FONCTIONNEMENT)

### STRUCTURES DES RECETTES 2017 (INVESTISSEMENT + FONCTIONNEMENT)

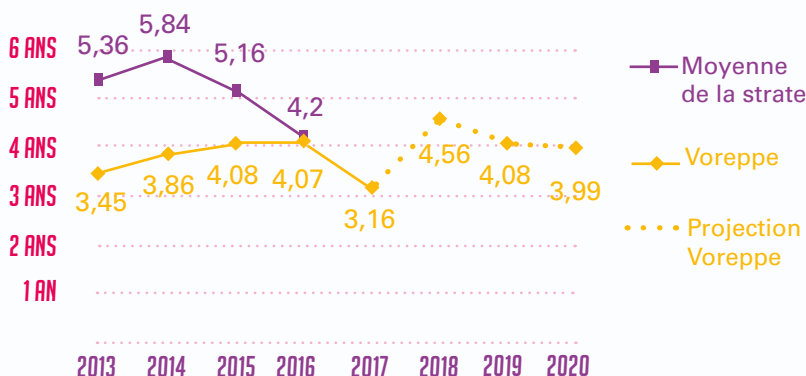


### ENCOURS DE LA DETTE 11 373 000 € : c'est la somme restant à rembourser au 31/12/2017.

Cet encours comprend les emprunts contractés par la Ville, la régie du cinéma Le Cap et de la Régie Voreppe Chaleur Bois. L'encours de la dette de Voreppe évolue à la baisse et correspond à un endettement sain.

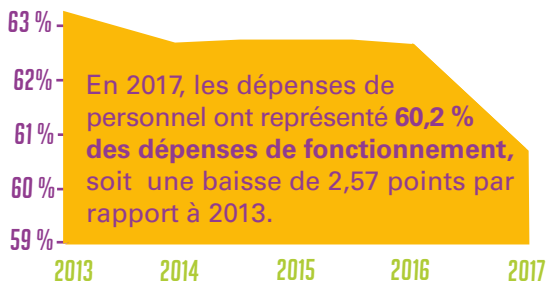


### CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT



La capacité de désendettement est un ratio qui mesure le niveau d'endettement de la commune. Il permet de répondre à la question suivante : en combien d'années une collectivité pourrait-elle rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement ? En dessous de 8 ans, ce taux est acceptable et ne met pas en danger le budget de la commune. Plus le chiffre est bas, plus la situation de la commune est bonne.

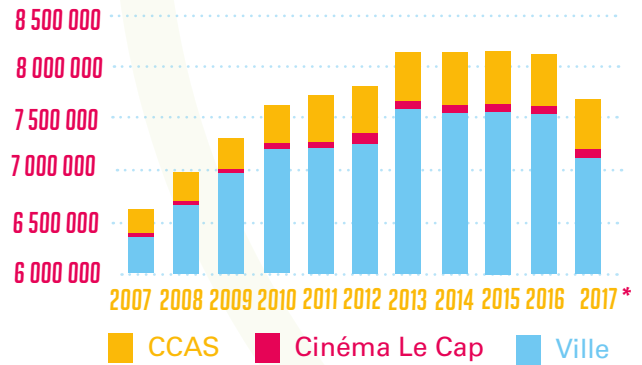
## ZOOM SUR LE POIDS DES DÉPENSES DE PERSONNEL



**55 %** C'est la proportion des dépenses de personnel dans les communes de même strate. Il faut toujours comparer ce ratio avec le niveau de service proposé à la population.

**- 6,28 %** C'est la baisse des effectifs budgétaires entre 2014 et 2017\*.

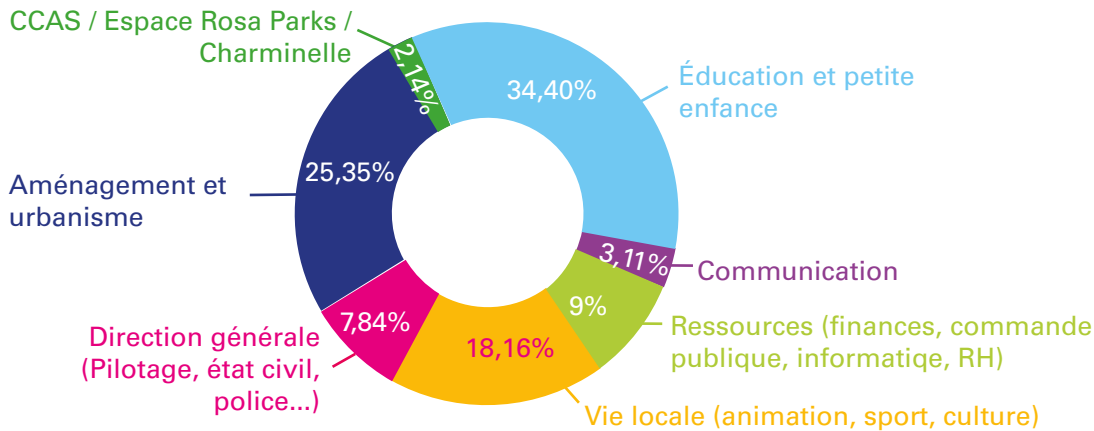
\* Ce chiffre inclut le transfert du personnel de la médiathèque au Pays Voironnais au 1<sup>er</sup> janvier 2017.



**La politique de maîtrise des dépenses de personnel** (remplacement non systématique des départs, réduction des heures supplémentaires, réorganisation des services et rationalisation des missions) mise en œuvre dès 2014 porte ses fruits sur le long terme avec, **pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, une baisse des dépenses des ressources humaines.**

\* Une partie de la baisse est due au transfert du personnel de la médiathèque au Pays Voironnais au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PERSONNEL (MASSE SALARIALE) PAR POLITIQUES PUBLIQUES



## LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENT 2017 (HORS REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT : 607 318 €)

